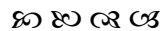


Présents : BENOIT Pierre, BESSET Grégory, BOSSET Régis, CONTET Jacques, GAILLARD Colette, GALLICE Catherine, GILLY Stéphanie, GUTIERREZ Raul, JACUZZI Vincent, LAUPRETRE Vincent, LEROY Céline, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick, TEPPE Patrick, TOUZANI Hamid.

Assiste : TEPPE Esther (responsable administrative).

Excusés : BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF), DELIANCE Maurice, REYNAUD Lucas et VIOLLET Sonia.



Joël MALIN ouvre la séance à 18 H 00 et, au nom du Comité de Direction :

- présente ses sincères condoléances à la famille de M. Jean Marc MARTINEZ et au club de l'ESR St Martin du Mont.
- présente ses sincères condoléances à M. ALTAN Izzet et sa famille suite au décès de leur petite fille.

[Approbation du compte rendu du comité de direction du 5 Juin 2024](#)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents de l'ancienne mandature.

[Retour sur l'AG du District du 21/06/2024](#)

Bien que l'horaire de l'AG ait été avancée à 18h30, les clubs présents étaient à l'heure.

Utilisation des télécommandes pour les votes très appréciées. Toutefois, la durée du vote (30 secondes) a été jugée trop longue par certains.

Suite au dysfonctionnement du micro dans la salle, les interventions des clubs n'étaient pas audibles.

Le Comité de Direction regrette l'attitude inadmissible de M. Christophe BOURILLON, président de l'AS Dortan, qui a été odieux envers Jean Marie BRESSOUX lors de la présentation du vœu sur les changements de catégories.

A noter qu'aucun membre du groupe de travail n'est intervenu tout comme ceux du Comité de Direction suite au manque de sonorisation donc d'audition.

De même que l'intervention « limite » de M. Wilfrid WINDISCH du club d'Oyonnax PVFC envers la Commission des Arbitres.

A noter le bon investissement du club de BRESSE FOOT 01 et de ses membres.

Pour les prochaines assemblées, les salles susceptibles d'accueillir les AG seront visitées avant toute attribution.

[Dates et lieux des prochaines AG du District](#)

L'AG de début de saison 2024/2025 aura lieu le Vendredi 25 Octobre 2024 à 18h30 à VIRIAT (salle des fêtes). Le Comité de Direction décide de réserver la société Altern'Active pour cette AG.

L'AG de fin de saison sera programmée soit le vendredi 20 soit le vendredi 27 juin 2025 au soir.

Les candidatures pour accueillir cette AG doivent se faire obligatoirement par écrit.

[Retour sur l'AG de la LAuRAFoot du 29/06/2024](#)

AG bien menée par le président Pascal PARENT.

Le vœu concernant le doublement de l'amende pour forfaits dans les 5 derniers matchs a été adopté contrairement à celui présenté en AG du District.

Les modifications des règlements ont été bien présentées.

Les délégués ont trouvé que les locaux accueillant la réception d'après AG étaient inadaptés.

[Retour sur les manifestations de fin de saison](#)

Challenge U11

Il a eu lieu le dimanche 16 juin 2024 à Péronnas.

RAS côté sportif si ce n'est que les équipes ne se mélangent plus, chaque club veut faire son équipe.

Le Canton de Meximieux s'est trompé de jour et n'est pas revenu le dimanche.

Quelques problèmes rencontrés dans l'organisation générale mais le site se prêtait bien à cette manifestation.

Tournoi Lémanique U13F-U15F

Il a eu lieu le dimanche 23 juin 2024 à Douvaine.

Très bon tournoi de nos 2 équipes qui ont gagné leurs 4 matchs chacune.

A noter que toutes les joueuses ont été récompensées individuellement mais rien pour leur performance sportive.

Le Canton de Vaud accueillera la prochaine édition.

Challenge Fair Play Maurice LACQUES (Sport adapté)

Il a eu lieu le jeudi 27 juin 2024 à St Denis en Bugey.

Le challenge basé sur l'ensemble des journées a été remporté par l'équipe de l'IME Les Sapins d'Oyonnax.

Le challenge a été confectionné par l'ITEP Paul Murlon de Châtillon la Palud.

Le 1^{er} plateau de la saison 2024/2025 aura lieu en Octobre.

[Lieux des journées promotionnelles 2024/2025](#)

Journée d'accueil U9 : samedi 14 septembre 2024 à Bâgé, Meximieux et Ceyzériat. La Commission Prévention organisera ce jour là des actions à l'intention des parents et des éducateurs.

Challenge U11 : le 15 juin 2025 (à confirmer) à Montréal la Cluse.

Tournoi Lémanique : le 22 juin 2025 (à confirmer) dans le Canton de Vaud.

[Calendrier 2024/2025](#)

Il demande à être affiné car il subsiste encore des incertitudes.

Il sera diffusé dès que possible.

[Composition des commissions](#)

Des commissions encore incomplètes à ce jour. Elles seront diffusées au plus tôt.

[Projet de création, fusion, entente, groupement et arrêt des clubs pour la saison 2024/2025](#)

CREATION DE CLUB

BOURG FUTSAL 01 : en attente attestation de la mairie de Bourg pour mise à disposition certaine d'un gymnase

FC BELLIGNAT : en attente des pièces.

FUSION CREATION

FC ARTEMARE VALROMEY : en attente du récépissé de création de la préfecture

INACTIVITES

BAGE : U19 – U18 ; U18F – U17F – U16F ; U17 – U16 ; U15F – U14F ; U15 – U14 ; U13F – U12F ; U13 – U12.

ESSOR BRESSE SAONE : SENIORS ; U19.

FEILLENS : U19 – U18 ; U17 – U16 ; U15 – U14 ; U13 – U12.

REPLONGES : U19 – U18 ; U17 – U16 ; U15 – U14.

BETTANT : U19 – U18 ; U17 – U16 ; U15 – U14.

Droit d'appel d'une décision disciplinaire pour la saison 2024/2025

Le comité de direction ou/et son bureau entérine le fait de faire appel automatiquement d'une décision si un club fait appel. Le représentant du comité de direction ou/et de son bureau sera le président du district.

Révision du barème disciplinaire

La Commission de Discipline propose les modifications de l'article 58 et des tarifs concernant les éducateurs et/ou les éducatrices.

[---]

3. Tout éducateur et/ou toute éducatrice, tout joueur senior, vétéran, U19, U18, U17 et U16 exclu en catégorie seniors ou U18 et toute joueuse féminine senior, après avoir purgé une peine supérieure à un match automatique décidée par la Commission de Discipline, doit arbitrer un match de championnat.

Un match automatique suffisant n'entraîne pas d'arbitrage.

Les modalités d'exécution de cette sanction sont prévues à l'article 42.14 des règlements sportifs du District.

En cas de non-arbitrage par l'éducateur ou par l'éducatrice, un (1) point ferme sera retiré au classement de son équipe.

Sanction en cas de suspension de match(s) d'un éducateur ou d'une éducatrice :

- **de 1 à 4 matchs de suspension : -1 point avec sursis au classement de son équipe**
- **de 5 à 10 matchs de suspension : -3 points avec sursis au classement de son équipe**
- **sanction supérieure à 10 matchs de suspension : -3 points fermes au classement de son équipe**

[---]

TARIFS

AMENDES DISCIPLINAIRES / Amendes aux équipes

Pour les éducateurs / éducatrices et dirigeants nous utilisons systématiquement l'amende de 64 €uros (suspension d'un dirigeant et d'un éducateur), sans tenir compte de durée de la suspension. Nous souhaiterions enlever cette ligne dans les amendes et utiliser, comme pour les joueurs, l'amende fixée dans le paragraphe « suspensions pour licencié ».

Rajout dans la rubrique « Amendes aux équipes » :

Amende pour parution sur les réseaux sociaux (voir art. 7 p 54) car aucune amende n'est prévue en cas de sanction : 250 €uros

ABSENCES

On souhaite préciser pour «club ou licencié non représenté à une convocation de commission **sans justificatif valable** : 52 €uros »

Avis favorable du Comité de Direction.

Ces décisions seront applicables dès la saison 2024/2025.

Soirée des Champions – CDOS 01

Elle aura lieu le vendredi 11 octobre 2024 à St Vulbas.

Le Comité de Direction propose M. Jean Paul BACONNET.

Accompagneront : Mme LEROY Céline, MM. PITARD Patrick et PELLET François.

Appel à cotisation de 10 € pour la saison 2024/2025 pour les membres du comité de direction

Dernier délai : 31 décembre 2024.

Point sur les salariés du District

- BRESSOUX Jean Marie : devient le nouveau CTD PPF au 1/07/2024
- VALLET Thibault : devient le nouveau CTD DAP au 1/07/2024
- DEBOURG Myriam : fait valoir son droit à la retraite au 30/06/2024
- BUELLET Fiona : arrêt de son contrat d'un commun accord au 30/06/2024
- MEATS Sullivan : fin de son CDD au 31/07/2024. Un appel à candidature pour le poste d'éducateur sportif sera lancé au plus tôt.

Match France x Belgique du 9 septembre 2024 au Groupama Stadium de Décines

La FFF et la LAuRAFoot proposent aux Districts et aux clubs une vente prioritaire de billets à tarifs préférentiels dans la limite des places disponibles.

Information faite auprès des clubs ligue et district qui trouveront l'ensemble des informations concernant cette offre sur le site internet de la LAuRAFoot.

Attention, la commande globale du District doit parvenir à la LAuRAFOOT au plus tard le 14 août 2024*.

*les billets seront attribués selon la méthode « premier arrivé, premier servi ».

Fermeture du secrétariat du District pendant la période estivale

Il sera fermé :

- tous les vendredis après-midi à 13 H 30 du 1^{er} au 26 Juillet 2024 inclus.
- du Lundi 29 Juillet au Lundi 19 Août 2024 à 9 H 00.

Date de la prochaine réunion

Le Lundi 2 septembre à 18 H 30

Joël MALIN clôture la réunion à 21 H 30.